

ASSOCIATION DÉFENSE "CHAPRAIS-ROTONDE"

BULLETIN N°8. NOVEMBRE 2000

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

La deuxième assemblée générale de notre association s'est tenue le mercredi 8 novembre 2000 à la maison de quartier des Chaprais :

30 personnes étaient présentes ou représentées (plus une personne non adhérente qui a assisté à nos travaux).

C'est un succès dans la vie démocratique de notre association puisque nous étions autant, sinon plus que lors de la première assemblée générale de 1999. Et cela prouve que la mobilisation de nos adhérents autour de nos grandes revendications ne faiblit pas, bien au contraire.

Rappelons que notre association a été fondée le 19 novembre 1998 et qu'elle compte aujourd'hui 73 membres inscrits, 58 sont à jour de cotisation pour l'exercice 99/00. Quelques départs sont dus à des déménagements hors de Besançon. Mais nous avons accueilli 10 nouveaux adhérents.

Sept petits journaux d'information ont été tirés et distribués gratuitement dans les boîtes aux lettres du quartier.

Nous avons fait le point sur 4 dossiers qui nous préoccupent et mobilisent actuellement :

- ▶ Le projet de la SMCI
- ▶ L'avenir des entrepôts POMONA
- ▶ Le projet de voie nouvelle prévue dans le PDU (Plan de Déplacement Urbain de la ville), voie qui permettrait la jonction de la rue de Vesoul à la rue de Belfort.
- ▶ Les problèmes de voirie et de circulation, tant automobile que piétonne dans le quartier.

LE PROJET SMCI.

Le projet vise, rappelons-le, à édifier un immeuble d'habitation au 24 rue de la Rotonde, à l'emplacement des garage actuels.

Pour l'instant c'est le statut quo en attendant la décision du Tribunal Administratif saisi par la SMCI suite au refus de la municipalité d'accorder les permis de construire demandés.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que nous aurons des nouvelles, comme par exemple la date du jugement de ce recours.

Au delà de ce projet précis est posé le problème de la révision du Plan d'Occupation des Sols qui permet de telles constructions.

Un projet de révision existe, il a été présenté en Conseil de Quartier. Mais il ne sera discuté au Conseil Municipal qu'après les élections municipales de 2001. Et après l'enquête d'utilité publique. D'où la nécessité absolue qu'il y aura pour l'ensemble des habitants du quartier de s'exprimer et faire par écrit les remarques qui s'imposent afin d'éviter la prolifération dans le quartier des immeubles et du béton.

L'AVENIR DES ENTREPÔTS POMONA.

Il est lié aux projets concernant l'aménagement de la gare de Besançon, le transfert actuel de la gare routière autocar du centre ville et l'avenir des entrepôts de la SERNAM.

Nous avons, rappelons-le, rencontré à ce sujet notre députée Paulette Guinchard-Kunstler le 22 avril 2000 pour attirer son attention sur les risques d'incendie des entrepôts Pomona à l'abandon pour la plupart et pour connaître les projets en cours d'étude.

Notre députée est intervenue auprès de la direction régionale de la SNCF à Dijon, après une visite sur les lieux le 20 juillet 2000, accompagnée du vice président de notre association, René Chevillard. A cette occasion, elle a également constaté de visu les nuisances que causerait le projet de la SMCI.

Elle suit ce dossier avec beaucoup d'attention aussi bien en sa qualité de députée que de Conseillère Municipale de la ville de Besançon.

Nous ne manquerons pas également de vous informer dès que ce dossier évoluera.

LE PROJET DE VOIE NOUVELLE reliant la Rue de Vesoul à la Rue de Belfort.

Ce projet apparaît dans le Plan de Déplacement Urbain. Plusieurs de nos adhérents assistent aux réunions du Conseil de Quartier "Chaprais-Cras" où cette question ainsi que la révision du POS ont été présentées.

Il est donc nécessaire que les habitants concernés se mobilisent et adhèrent à notre association afin qu'ils soient représentés dans les discussions qui ne manqueront pas d'être engagées.

Nous comptons déjà des adhérents dans les immeubles "Le Belvédère" et le "Neptune". Mais l'ensemble des habitants concernés doit s'exprimer et dire clairement quelle est leur opinion en ce domaine. Il y a urgence avant que les projets soient adoptés définitivement.

⇒ ⇒ ⇒ ⇒

LES PROBLEMES DE VOIRIE ET DE CIRCULATION DANS LE QUARTIER.

La Rue de la Rotonde aurait besoin d'être refaite dans sa première partie, la construction de l'immeuble au numéro 15 n'a pas arrangé la chaussée.

Nous avons également déjà évoqué le virage de la rue du Chasnot qui projette les véhicules du côté droit alors qu'il n'existe pas de trottoir de protection (voir notre bulletin numéro 6).

Autre problème déjà évoqué lors de la précédente assemblée générale : le stationnement anarchique et l'encombrement des trottoirs par des véhicules de conducteurs, qui le plus souvent, ne sont pas du quartier.

Malgré notre appel au civisme, rien n'a changé. Aussi, avant de faire appel aux Forces de police, tant municipale que nationale, nous allons lancer une campagne alertant ces automobilistes peu scrupuleux, des DANGERS qu'ils font courir aux piétons, aux mères de famille avec les poussettes..... obligés de descendre sur la chaussée.

Des papillons seront apposés par nos adhérents sur le pare-brise des véhicules fautifs. Rejoignez-nous dans cette campagne en réclamant nos papillons.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2001 ET NOS PREOCCUPATIONS

L'Assemblée Générale a décidé de s'adresser aux principales têtes de liste de candidats aux prochaines élections municipales en leur posant des questions précises sur les dossiers qui nous préoccupent.

Une assemblée générale extraordinaire sera organisée la première semaine de mars 2001 afin de communiquer les réponses des différentes têtes de liste et éventuellement prendre position dans cette campagne.

Nous vous communiquerons également par la voie de notre bulletin, les questions que nous poserons à nos futurs candidats à la Mairie. Mais d'ores et déjà, si vous avez des questions précises à poser concernant notre quartier, faites-les nous parvenir, nous étudierons quelle suite leur donner.

LE RAPPORT FINANCIER

58 cotisations ont été encaissées pour l'exercice 1999/2000 (dont 3 bienfaiteurs) pour un total de 6100,00 francs. 222,10 francs ont été dépensés pour l'achat de timbres poste et papeterie. Le solde créditeur ressort à : 5877,90 Francs. Le solde précédent était de 5076,60 Francs. La trésorerie s'élève donc à : 10 954,50 francs (10 336,40 en banque et 618,40 en caisse).

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil, après avoir été élu pour deux ans le 19 novembre 1998 a été réélu. Une nouvelle candidature nous étant parvenue, le CA compte désormais 6 membres, à savoir :

-René Chevillard -Michèle Jourdan
-Chantal Chevillard -Ghislaine Maire
-J.Claude Goudot -Colette Zellvegre.



APPEL À COTISATION POUR L'EXERCICE 2000-2001 RENOUVELLEMENT - NOUVELLE ADHÉSION

Le montant de la cotisation pour cette nouvelle année reste inchangé : 100,00 Francs (200,00) pour les membres bienfaiteurs. Merci d'adresser votre chèque en retournant le bon ci-dessous. (ceux qui n'avaient pas envoyé leur chèque pour 1999/2000, peuvent encore le faire).

✂.....

Bon à retourner à la trésorière : Chantal Chevillard, 28 d Rue de la Rotonde Besançon.

Je soussigné : NOM.....Prénom.....

Renouvelle mon adhésion 99/00.....(*) 100,00 F 200,00 F (bienfaiteur)

" " " 00/01..... 100,00 F 200,00 F (bienfaiteur)

Adhère à l'Association..... 100,00 F 200,00 F (bienfaiteur)

Chèque libellé à l'ordre de l'Association Défense "Chaprais-Rotonde"

(*) pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait